Cause Commune

Journal anarchiste - Numéro spécial

CHÔMAGE:

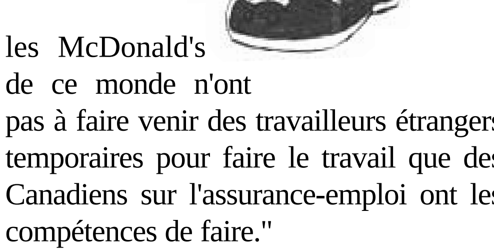
SOLIDARITÉ NÉCESSAIRE



Les récentes attaques du gouvernement Harper contre l'assurance-chômage ne doivent pas être vues comme une simple politique antisociale des conservateurs, mais bien comme un symptôme inévitable d'un système économique qui préconise l'accumulation des profits.

En effet, une brève revue de l'histoire récente nous permet de constater que, peu importe le parti qui forme le gouvernement, l'assurance-chômage est constamment attaquée, sabrée et dilapidée. C'est donc au cœur même du capitalisme que l'on doit chercher les raisons de ces attaques.

Le chômage est un phénomène nécessaire et inévitable dans l'économie capitaliste. L'histoire montre bien que le plein emploi, même en temps de guerre, n'a jamais impliqué un taux de chômage nul. Dans un système qui place la quête de profit au cœur des préoccupations économiques, le chômage devient vite un outil essentiel qui permet une pression à la baisse sur les salaires. Les sans-emplois, au chômage ou sur l'aide sociale, forment une "armée de réserve" prête à occuper des emplois en remplacement des travailleurs ou des travailleuses. Cette armée de réserve aide le patronat à faire face aux demandes d'augmentation salariale, "vous trouvez votre salaire trop bas? Eh bien, d'autres sont prêts à le prendre!" ou à faire face à d'éventuels conflits de travail, " faites la grève! D'autres vous remplaceront au pied levé!"



Dans ces circonstances, le patronat a vite compris qu'un tissu social sécurisé, qui comprend une bonne protection pour le chômage et une aide de dernier recours (aide sociale) suffisante, fait obstacle à la fonction même du non-emploi. Si les chômeurs, les chômeuses et les assisté-e-s sociaux peuvent vivre décemment, ils et elles seront moins disposé-e-s à accepter de travailler sous n'importe quelles conditions. Il s'agit là d'une menace majeure à l'accumulation de profits, puisque l'effet "armée de réserve" s'estompe à mesure que les conditions de vie des sans-emplois s'améliorent! La précarisation des sans-emplois devient donc une opération essentielle pour le patronat et ses amis au gouvernement!

Ici, au Québec et au Canada, la précarisation de l'aide sociale est une chose acquise depuis longtemps, mais il reste l'assurance-chômage trop généreuse aux yeux de plusieurs. Les gouvernements passent donc par plusieurs axes; on diminue graduellement l'accessibilité, on coupe les prestations, on instaure des mécanismes légaux contraignant les bénéficiaires à rechercher des emplois, puis à accepter n'importe quel emploi, etc. Tout est en place pour développer une masse de sans-emplois dociles et mobiles prêts à remplir leur fonction d'"armée de réserve" au grand bonheur du patronat. D'ailleurs la Ministre Finley résume bien cette réalité lorsqu'elle affirme : " Nous voulons nous assurer que les McDonald's de ce monde n'ont pas à faire venir des travailleurs étrangers temporaires pour faire le travail que des Canadiens sur l'assurance-emploi ont les compétences de faire."

On voit donc se dessiner la solidarité nécessaire qui doit unir les travailleurs, les travailleuses, les chômeurs, les chômeuses et les assisté-e-s sociaux. La lutte des un-e-s devient nécessairement la lutte de l'autre, puisque les attaques sur l'un ou l'autre impliquent inévitablement les autres. Nous sommes donc, imbriqué tous et toutes au sein d'une seule et même classe sociale. Notre solidarité devient la seule arme face à une classe patronale qui n'a jamais réellement cessé ses offensives pour consolider son pouvoir et les conditions optimales d'accumulation du profit.

Il est évident que le bill C-38 des conservateurs n'est qu'une nouvelle manifestation des intérêts de la classe dominante. C'est au cœur du système économique qu'il faut voir les causes de ces attaques. C'est donc par un refus systématique du capitalisme et par l'instauration d'un rapport de force constant et permanent que nous freinerons ces attaques antisociales.



UNE LUTTE GLOBALE CONTRE L'AUSTÉRITÉ

La loi C-38 adopté par le gouvernement Harper en mars dernier fait partie d'une longue liste de mesure d'austérité que plusieurs pallier de gouvernements tente de nous faire avaler.

Ces mesures auraient pour but de rembourser la dette publique contractée lors de la récente crise économique afin de sauver les grandes entreprises et les banques de la faillite. Évidemment, rien n'est plus faux, sinon pourquoi s'empêcherait-on de monter les impôts des plus riches de la société et de ces entreprises que nous avons sauvées?

Les gouvernements qui se succèdent, que ce soit au fédéral, au provincial ou au municipal ne sont qu'un appareil au service d'une classe de plus ou moins grands bourgeois pour qui les pauvres (les travailleurs, les travailleuses, les chômeurs, les chômeuses etc.) ne servent qu'à travailler et à consommer les produits sur lesquels ils font du profit. Il n'est donc pas surprenant que lorsqu'il faut couper dans le budget, ce sont les programmes sociaux et les mesures d'aide à la classe ouvrière qui écopent en premier. N'allez pas croire qu'ils couperont un jour dans leurs bénéfices d'entrepreneurs...

Ainsi, en adoptant cette loi C-38, les conservateurs n'ont pas que sabré dans l'assurance-chômage, ils et elles ont également haussé l'âge de la retraite de 65 ans à 67 ans au pays en plus de s'attaquer à l'équité salariale dans les contrats fédéraux. Comme il fallait s'y attendre, le gouvernement a invoqué la nécessité de créer des conditions favorables à la prospérité économique au pays. Bref, on coupe ce qui est donné au pauvre pour enrichir les riches...

Inspirons nous du mouvement étudiant

Les mesures annoncées par les conservateurs de Stephen Harper ne sont pas sans rappeler d'autres mesures d'austérité qu'avait tenté de mettre en place le gouvernement, provincial cette fois, de Jean Charest au Québec. On se souvient évidemment de la hausse des frais de scolarité, mais aussi de la taxe santé et de la hausse des tarifs d'hydroélectricité que l'État voulait nous faire avaler. Au moins une de ces mesures a été combattu avec succès : la hausse des frais de scolarité. Il est donc primordial d'analyser quels ont été les clés du succès de la lutte étudiante du printemps 2012 : démocratie directe, syndicalisme de combat et solidarité.

Tout d'abord, il faut essayer de démocratiser un maximum nos organisations de lutte, dans ce cas-ci, les groupes de chômeurs et de chômeuses. La première priorité est de se les réapproprier en amenant des propositions d'actions ou de positions politiques, en recrutant de nouveaux adhérents et de nouvelles adhérentes victimes des ces politiques, et laissant le pouvoir à la base, et non pas aux employé-e-s ou aux conseils d'administrations qui, trop souvent, contrôlent tout ce qui se fait dans les groupes communautaires. Voilà ce qu'est la démocratie directe.

Il est ensuite primordial d'utiliser le type de mobilisation qui a permis aux étudiants et étudiantes de l'emporter : le syndicalisme de combat. Évidemment, il est plutôt problématique de faire la grève lorsque l'on est prestataire de l'assurance-chômage, cependant, il est tout à fait possible d'utiliser le reste de l'éventail des actions utilisées par le mouvement étudiant : bloquage, occupation et même sabotage. Il y a déjà trop longtemps que les conservateurs gouvernent sans être dérangé-e-s. Occupons les bureaux des ministres, bloquons les entreprises de juridiction fédérale (là où l'argent se trouve : banques, ports). Frappons au cœur de l'économie et n'ayons pas peur de la diversité des tactiques.

Il faut également viser la plus grande solidarité possible entre les différentes luttes. C'est ce que le mouvement étudiant a également réussi à faire en s'alliant aux luttes environnementales, au mouvement communautaire et aux groupes de syndiqué-e-s du réseau de l'éducation. Il faut faire pareil dans le cadre de cette lutte. Allions-nous aux groupes progressistes qui luttent contre la loi C-38 et ils sont nombreux : groupes environnementalistes, groupes de femmes, groupes syndicaux, groupes d'aides aux immigrants et immigrantes etc. Cherchons également à ce que la population connaisse les enjeux soulevés par cette loi en l'informant et en la mobilisant largement. Après tout, c'est l'ensemble de la classe ouvrière qui est attaquée par ces mesures.

Notre force : le nombre

En tant que laissé-e-s pour compte de la société, nous ne possédons rien d'autre que la force du nombre pour s'opposer aux politiques d'austérité dictées par le gouvernement canadien et appuyées par les plus riches du pays. Il peut paraître cliché de le dire, mais pour nous, " l'union fait la force ". C'est en s'unissant de manière la plus horizontale qui soit, de façon à ce que le maximum de personnes connaissent les tenants et aboutissants de notre lutte, en étant combatifs et combatives ainsi qu'en étant solidaires que nous pourrons vaincre.



Cause commune est le journal de l'Union communiste libertaire (UCL). Ce journal est distribué gratuitement par des militantes et militants libertaires, membres ou non de l'organisation. Cause commune se veut un tremplin pour les idées anarchistes, en appui aux mouvements de résistance contre les patrons, les proprios et leurs alliés au gouvernement. L'Union communiste libertaire est une organisation de militantEs provenant de divers mouvements de résistance, qui s'identifient à la tradition communiste dans l'anarchisme et qui ont comme objectif commun une rupture révolutionnaire avec l'ordre établi.

Pour nous rejoindre: ucl@causecommune.net